<u>Procédure SAV de renvoi du détecteur de marque « FIRE ANGEL ST 620 » au fournisseur ONELEC:</u>



En cas de disfonctionnement du détecteur de fumée (malgré l'application des consignes d'entretien du détecteur et les différents tests de fonctionnement), voici la procédure SAV fixée par le fabricant :

Veuillez envoyer le détecteur (dans une enveloppe A4 simple ou en Colissimo, le fabricant ne prend pas en charge les frais d'envoi) avec la fiche d'information <u>ci-jointe</u> remplie par vos soins (selon les conditions fixées par le fabricant) à l'adresse indiquée en haut à droite du document, a savoir :

ONELEC SAS, Service Après-Vente, ZAC de Montrambert-Pigeot 42150 LA RICAMARIE

Dès réception du détecteur, le fabriquant testera celui-ci pour déterminer la cause du dysfonctionnement et prendra en charge le cas échéant l'envoi d'un nouveau détecteur (appareil + envoi).



ONELEC SAS

Service Après-Vente ZAC de Montrambert-Pigeot 42150 LA RICAMARIE

Echange du produit SAV du client PICARD SERVICES		
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE		
MAIL		
FireAngel* ST620	QUANTITE	Numéro(s) de lot : - -
Partie réservée à ONELEC		
Date de réception :		
Contôleur :		
Conformité du produit : OUI NON		